

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DE FORMATION ET D'EMPLOI

MOROCCO

Le présent document a été élaboré par Kristien Van den Eynde, ETF.

Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ETF et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2025

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

SYNTHÈSE

Le Maroc, bénéficiant d'une position géographique stratégique et d'infrastructures solides, vise à se positionner comme un pont économique entre l'Europe et l'Afrique. Le pays a renforcé ses relations avec ses voisins du Sud et ses partenaires européens, tout en consolidant ses avancées en matière de politique étrangère.

Démographiquement, le Maroc compte 36,7 millions d'habitants en 2022, avec une population de plus en plus urbaine et vieillissante. Le pays fait face à des défis liés à l'émigration et à la fuite des cerveaux. Économiquement, le Maroc a connu une croissance notable malgré des conditions difficiles en 2023, avec une augmentation du PIB de 3,4 %. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme ont montré une résilience remarquable (Banque Mondiale, 2024).

Sur le plan social, le Maroc a fait des progrès significatifs dans la lutte contre l'analphabétisme, bien que des défis subsistent, notamment en matière d'alphabetisation des femmes adultes. Le pays a amélioré son classement dans l'Indice de développement humain grâce à une augmentation de l'espérance de vie et de la durée de scolarisation.

En termes d'éducation, le ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports a lancé un ambitieux programme de réforme visant à améliorer la performance globale du secteur, conformément à la vision du secteur de l'éducation pour 2015-2030, qui jette les bases d'une «nouvelle école marocaine».

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, 2022 a également vu le début de la mise en œuvre du «Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (Pacte ESRI 2030)».

Au niveau de la formation professionnelle, différentes initiatives ont été lancées à travers le développement de l'offre de formation professionnelle, avec l'ouverture de nouvelles filières et des études de planification en vue de répondre de manière efficace aux besoins en main-d'œuvre qualifiée. Une réflexion stratégique est actuellement en cours sur la mise en place d'un observatoire d'appariement entre les besoins du marché de travail et l'offre de formation professionnelle au sein du département de la formation professionnelle. Actuellement, l'offre de formation est diversifiée et couvre divers secteurs économiques. Le taux d'insertion professionnelle est encourageant, 69,8% des lauréats de la promotion 2019 ayant intégré le marché du travail dans les 9 mois suivant l'obtention du diplôme (DFP, 2023).

Afin de favoriser l'employabilité des jeunes à travers des formations adaptées, qui répondent aux besoins des secteurs économiques, le gouvernement a lancé en 2019 un nouveau programme avec le développement des «Cités des Métiers et des Compétences» (CMC), décentralisées et présentes dans chacune des 12 régions. Les Cités des Métiers et des Compétences (CMC) sont une nouvelle génération d'établissements de formation professionnelle initiés par l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). Ces cités sont animées dans le cadre de partenariats regroupant des entreprises locales et des organismes publics locaux ou régionaux.

Au cours des dernières années, un nombre considérable d'initiatives ont été lancées pour répondre à des défis majeurs: un chômage persistant, une inadéquation entre les compétences et les besoins du marché, et une faible participation des jeunes et des femmes dans le marché du travail marocain. L'État a mis en place des «Politiques Actives du Marché du Travail» (PAMT) à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC). La Stratégie Nationale pour l'Emploi (SEN) 2015-2025 vise à créer 200 000 emplois par an d'ici 2025, avec des initiatives pour améliorer l'employabilité et soutenir l'entrepreneuriat. Selon le rapport d'évaluation à mi-parcours de la SEN, les différentes initiatives n'ont pas réussi à changer la dynamique du marché du travail et n'ont donc pas créé le nombre de nouveaux emplois estimé.

1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES POLITIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Évolution politique

Fort d'une situation géographique favorable et d'infrastructures relativement solides, le Maroc entend se positionner stratégiquement en tant que pont économique et financier entre l'Europe et l'Afrique. Dans ce but, le Maroc a lancé un partenariat stratégique Sud-Sud fondé sur le codéveloppement et sur une coopération plus étroite avec la plupart de ses voisins du Sud et de la région, afin d'exploiter au mieux sa situation géographique et ses relations historiques avec ses partenaires commerciaux européens et méditerranéens. Il s'agit notamment d'échanges entre pairs et de partage d'expertises pour aborder le développement des compétences et les actions en faveur du climat (Hekking, 2020).

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle avec un roi qui détient des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires importants. Le roi Mohammed VI, en place depuis 1999, exerce une influence considérable sur les affaires politiques et économiques du pays. La Constitution de 2011 a introduit certaines réformes démocratiques, limitant légèrement les pouvoirs du roi, notamment en matière de gouvernance gouvernementale. Toutefois, le souverain reste l'acteur central du pouvoir, notamment dans les domaines de la politique étrangère et des questions de sécurité.

Le gouvernement marocain est dirigé par un premier ministre, actuellement Aziz Akhannouch, qui a été nommé après les élections législatives de 2021. L'homme d'affaires milliardaire Akhannouch est le leader du Rassemblement National des Indépendants (RNI), un parti qui fait partie de la coalition gouvernementale avec d'autres partis comme l'Istiqlal (PI) et le Mouvement Populaire (MP). La coalition actuelle a pour priorité de relancer l'économie marocaine après les effets de la pandémie de COVID-19 et les défis économiques mondiaux.

Ces dernières années, le Maroc a déployé des efforts considérables pour consolider les avancées opérées en matière de politique étrangère. Le pays a rejoint l'Union africaine, signé des accords bilatéraux avec le Conseil de coopération du Golfe et amélioré ses relations avec l'Union européenne afin d'obtenir le «statut avancé». Le Maroc a été le premier pays de la région à obtenir le statut avancé, en 2008, ce qui en fait un pionnier en ce qui concerne la politique européenne de voisinage.

Le Sahara occidental reste un point de tension majeur pour le Maroc qui considère le Sahara occidental comme une partie intégrante de son territoire, tandis que le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, lutte pour l'indépendance de la région. La question du Sahara occidental est l'un des dossiers diplomatiques les plus complexes et sensibles en politique internationale en ce moment.

Démographie

Selon les données du HCP, la population marocaine aurait atteint 36,7 millions d'habitants en 2022 (37,8 millions en 2023, selon les données de la Banque mondiale), dont 64% habitent en zones urbaines, concentrés principalement sur l'axe Casablanca-Tanger. La population se féminise, 50,2% de la population sont des femmes.

La croissance de la population marocaine devrait se poursuivre pendant plus d'une décennie (CERED, 2017). La répartition par âge évolue également, les populations en âge préscolaire et scolaire ayant tendance à diminuer et la population active devant augmenter jusqu'en 2050. En somme, la tendance démographique au Maroc, à l'instar de celle observée chez ses voisins régionaux et à la suite de l'«augmentation rapide de la population de jeunes» dans les années 2000, est celle d'une population de plus en plus urbaine et vieillissante, ce qui aura probablement pour effet de déplacer la pression qui s'exerce actuellement sur le système scolaire vers le marché du travail et les systèmes de sécurité sociale (Engelhardt-Wölfler et al., 2018). Ces derniers seront particulièrement touchés par l'augmentation de la cohorte des personnes âgées (60 ans et plus), qui devrait doubler au

cours des 30 prochaines années, pour atteindre 23,2% de la population totale en 2050, contre seulement 9,4% en 2014. La part actuelle des jeunes Marocains (15 à 24 ans) dans la population est de 25%, ce qui correspond à la moyenne de la région SEMED (région méditerranéenne méridionale et orientale) (ETF, 2021a).

Le Maroc a une longue tradition d'émigration, 8,6% de ses ressortissants vivant à l'étranger (ETF, 2021a). Si les migrants marocains possèdent historiquement des niveaux de compétences faibles à moyens, plus d'un tiers étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2019 (HCP, 2021b). En conséquence, le risque de fuite des cerveaux fait aujourd'hui l'objet d'une attention croissante dans les politiques de développement du capital humain. Les hommes à la recherche d'un emploi à l'étranger forment le plus gros contingent des nombreux migrants quittant le pays. Les femmes ont plutôt tendance à quitter les campagnes pour s'installer dans des zones urbaines, généralement à la suite du départ de leur époux. Le nombre annuel de travailleurs migrants n'a cessé de croître, passant de 53 000 en 2000 à 98 600 en 2019 (UNDESA, 2019). Les travailleurs migrants se rendent pour la plupart dans l'UE (70,7% en France et 24,4% en Espagne), mais certains émigrent aux Émirats arabes unis (3% – MTIP, 2017). La principale motivation des migrants est le travail, qui expliquait 47,4% des départs en 2019 (ETF, 2021a).

Principales évolutions économiques

L'économie du Maroc s'est fortement développée ces 30 dernières années et 'bénéficie aujourd'hui 'du climat d'investissement le plus stable et de l'économie la plus diversifiée de la région. Dans le rapport sur où investir en Afrique en 2024, le Maroc fait partie des cinq principales destinations d'investissement en Afrique. Le pays se positionne bien en termes de connectivité, d'innovation et de stabilité économique. De plus, sa proximité stratégique avec les marchés européens lui confère un attrait supplémentaire (Rand Merchant Bank, 2024).

Selon le suivi économique de la Banque mondiale, la croissance économique a connu en 2023 un redressement notable. L'année 2023 a été marquée par des conditions difficiles, telles qu'un ralentissement économique mondial généralisé, un choc inflationniste, des niveaux de précipitations inférieurs à la moyenne et un tremblement de terre dévastateur dans la région d'Al Haouz. Toutefois, la résilience de l'économie marocaine a permis de maintenir une croissance du PIB qui est passée de 1,5 % en 2022 à 3,4 % en 2023. Certains indicateurs suggèrent que cette dynamique positive s'est poursuivie au début de 2024 (Banque Mondiale, 2024). Tout cela démontre que le Maroc a la capacité de réagir efficacement aux chocs, comme le montre également la manière dont le pays s'est rétabli après la pandémie de COVID-19 de 2020 et le tremblement de terre de 2023.

Selon le même rapport de la Banque mondiale, la valeur ajoutée de l'agriculture a augmenté de 1,4 % en 2023, malgré des conditions climatiques difficiles, vu que la production a partiellement repris après la sécheresse sévère de 2022. La croissance non agricole devrait se renforcer en 2024, soutenue par un secteur industriel robuste, qui compense légèrement le ralentissement dans le secteur des services. Les exportations automobiles et aéronautiques, ainsi que les secteurs des phosphates et des engrais et l'activité de construction, connaissent une progression importante en 2024. Le tourisme reste un secteur important dans l'économie marocaine, représentant une source significative de revenus, d'emplois et de devises pour le pays. Selon le dernier compte satellite du tourisme publié par le HCP, le secteur contribue à environ 7% du PIB marocain. Son impact économique réel pourrait être encore plus important en raison de ses effets multiplicateurs dans divers autres secteurs. Le tourisme fournit plus d'un demi-million d'emplois directs, soit environ 5% de la population active, et a connu une nette reprise après la crise de COVID-19. Le tourisme a atteint un nouveau record en 2023 avec 14,5 millions de touristes étrangers et 104,7 milliards de dirhams de recettes (Banque Mondiale, 2024).

Les investissements directs étrangers (IDE) restent importants et sont de plus en plus orientés vers le secteur manufacturier. La création de niches industrielles modernes, bien connectées aux chaînes de valeur mondiales, a permis au pays de maintenir son accès aux marchés internationaux des capitaux (Banque mondiale, 2023). Les IDE connaissent une expansion importante du fait de l'entrée de la

Chine comme investisseur au Maroc. Les nouveaux projets *greenfield*¹ d'IDE annoncés par des entreprises internationales ont plus que quadruplé, passant de 3,8 milliards de dollars en 2021 à 15,6 milliards de dollars en 2022 et 20,4 milliards de dollars en 2023. La Chine est devenue le nouvel investisseur principal, représentant 29 % de toutes les dépenses d'investissements en IDE *greenfield* annoncées pour 2022–2023. Les pays européens et les Émirats Arabes Unis représentaient respectivement 53 et 6 %, et les États-Unis seulement 1 %. Il y a aussi l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux secteurs. Les énergies renouvelables sont de plus en plus importantes en raison de la mise en avant de nouveaux projets d'hydrogène vert à grande échelle. Parallèlement, la fabrication électronique est devenue le deuxième secteur cible, tirée par la production de composants de batteries pour véhicules électriques (Banque Mondiale, 2024).

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 99,7% du tissu d'entreprises marocain, créent 37,8% de la valeur ajoutée et concentrent 73,7% de l'emploi déclaré. Selon le dernier rapport annuel de l'Observatoire Marocain de la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise (OMTPME), le tissu des entreprises reste, comme les années précédentes, largement dominé par les microentreprises, bien que leur part ait baissé au cours de ces dernières années pour s'établir à 88% en 2021. Ainsi, 87,1% des entreprises employaient moins de 10 salariés, la part de celles occupant plus de 100 salariés étant limitée à 1,6% (OMTPME, 2021).

Les réformes recensées dans l'indice relatif à la politique concernant les PME (OCDE/UE/ETF, 2018) laissent à penser que le modèle marocain pourrait inciter d'autres économies de la région à améliorer leurs politiques en faveur des PME. Ainsi, le Maroc dispose depuis 2002 d'une loi spécifique sur les PME (la Charte de la petite et moyenne entreprise) avec la création de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME). Plusieurs programmes d'appui au profit des entreprises existent afin de développer l'initiative entrepreneuriale et d'accompagner les TPME dans leur croissance économique, parmi lesquels des partenariats public-privé.

D'après l'enquête menée sur les entreprises en 2020, les petites, moyennes et grandes entreprises ont identifié les trois entraves principales suivantes à la conduite des affaires: la corruption, les taux d'imposition et l'administration fiscale (Banque mondiale, 2020). Continuer à investir pour optimiser l'environnement des entreprises reste une priorité du gouvernement, afin de leur permettre de se développer et de rester compétitives.

L'économie informelle absorbe toujours une partie importante des emplois et de la production et génère des formes de travail à la fois traditionnelles et nouvelles. Malgré les prévisions contraires, les modalités traditionnelles de travail salarié informel (comme le travail occasionnel) et de travail indépendant (comme le petit commerce de rues) persistent. Selon une publication de l'OIT – seule source de statistiques sur l'économie informelle au Maroc – reposant sur des données de la Caisse nationale de sécurité sociale, les emplois liés aux unités de production informelles, représentent 83 % des emplois informels, et pour le reste, est seulement 17 % en moyenne sont des salariés (OIT, 2018b).

Principales questions sociales

Le Maroc a mis beaucoup d'efforts dans la lutte contre l'analphabétisme. L'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) a adopté une feuille de route pour la période 2023-2029 visant à réduire l'analphabétisme de 10% d'ici 2029.

Les efforts en matière de scolarisation se traduisent sur les taux d'alphabétisation des jeunes. Selon le HCP (chiffres de 2021), 96,6 % des jeunes hommes et 92,8% des jeunes femmes savent lire et écrire. La situation des adultes est plus préoccupante, surtout en ce qui concerne les femmes, avec un taux d'alphabétisation des femmes adultes qui est de 56,1%. En conséquence, la majorité de ces bénéficiaires des programmes d'alphabétisation sont des femmes des zones rurales (HCP 2023b).

¹ Un investissement *greenfield* est une forme d'investissement direct à l'étranger dans laquelle l'entreprise réalise de nouvelles installations dans le pays tiers. Les installations créées peuvent tout aussi bien être des usines de production que des bureaux, des points de vente ou des centres de logistique. Il s'agit généralement de créer une nouvelle filiale pour pénétrer un marché étranger.

La qualité de l'éducation reste un défi majeur: selon les données publiées par la Banque mondiale, 70% en moyenne des enfants de moins de 10 ans sont incapables de lire un texte simple dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Au Maroc, malgré les avancées louables mentionnées ci-dessus, la moyenne s'élève à 64,9% (Banque mondiale, 2022).

Le Maroc a progressé dans le classement mondial de l'Indice de développement humain (IDH) et occupe la 120^e place des 193 pays du monde en 2022. La progression de l'IDH est due à l'espérance de vie et à la durée attendue de scolarisation, qui ont connu un accroissement respectif de 1,4% et 4,3%.

La pauvreté monétaire au niveau national a diminué de manière significative, passant de 14,2% en 2004 à 4,8% en 2014, puis à 1,7% en 2020. En raison des effets désastreux du tremblement de terre de septembre 2023, les niveaux de pauvreté dans les six provinces touchées ont augmenté, avec des différences considérables d'une province à l'autre. Si l'on considère l'ensemble de la zone touchée par le tremblement de terre, le taux de pauvreté moyen atteint 18,5%, ce qui est nettement plus élevé que le taux au niveau national. De même, le taux de vulnérabilité moyen dans la zone sinistrée est de 21,5%, ce qui est là aussi supérieur au taux national de 12,6% (HCP, 2023a).

Les personnes handicapées, qui représentent 6,8% de la population marocaine (soit 2,3 millions de personnes), figurent au nombre des groupes les plus vulnérables du pays (MSFFDS, 2014), particulièrement touchés en temps de crise. On estime que les deux tiers d'entre elles n'ont accès à aucune protection sociale et que, parmi celles qui en bénéficient, une grande majorité est affiliée au RAMED (Régime marocain d'assistance médicale aux familles les plus vulnérables) (MEFRA, 2020).

2. ÉDUCATION ET FORMATION

2.1 Tendances et défis

Stratégie éducative et cadre juridique pour l'éducation

Dernier dispositif né de la stratégie nationale globale, le très ambitieux «Nouveau Modèle de Développement» vient compléter le précédent ensemble de stratégies et de politiques nationales. Il ambitionne de hisser le Maroc dans le premier tiers des différents classements internationaux d'ici à 2035, renforçant encore l'aspiration du pays à devenir un modèle régional. Le nouveau modèle a notamment pour objectif de doubler le PIB par habitant d'ici à 2035, de faire en sorte que plus de 90% des élèves maîtrisent les aptitudes et compétences élémentaires à la sortie du primaire, de doubler la part des emplois formels dans le nombre total d'emplois, de faire passer le taux de participation des femmes de 22%, en 2019, à 45% en 2035, ou encore d'atteindre un taux de satisfaction des citoyens de plus de 80% concernant l'administration et les services publics.

La politique gouvernementale s'inscrit dans le contexte de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030, qui s'articule autour de quatre grands objectifs: l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous, la promotion de l'individu et de la société, ainsi qu'un leadership du changement efficient.

En ce qui concerne l'examen des performances, la Vision stratégique de la réforme 2015-2030 a abouti à l'élaboration d'un cadre national d'évaluation qui sera régulièrement utilisé pour enregistrer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de la réforme. Ce dispositif est aujourd'hui complété par des évaluations au niveau régional (CSEFRS, 2021a). À cette fin, le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), qui est chargé du suivi de la réforme, a établi un «indice régional pour le développement de l'éducation». Cet indice composite regroupe 157 indicateurs divisés en trois grandes dimensions correspondant aux objectifs de la réforme, à savoir l'équité, la qualité et la promotion.

Les principaux axes de la Vision stratégique pour la réforme 2015-2030 ont été traduits dans la loi-cadre relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (loi-cadre n° 51-17) adoptée en 2019. Cette loi, qui garantit l'intégrité de la vision stratégique face aux risques politiques et institutionnels, constitue un pacte national contraignant pour l'ensemble des parties et fournit une base juridique pour la poursuite du développement et de la mise en œuvre.

En outre, le ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports a lancé un ambitieux programme de réforme visant à améliorer la performance globale du secteur, conformément à la vision du secteur de l'éducation 2015-2030, qui jette les bases d'une «nouvelle école marocaine». La réforme 2015-2030 du secteur de l'éducation a pour objectifs un accès plus équitable à l'éducation dans toute la nation, en mettant l'accent sur l'inclusion des filles et l'égalité des chances pour relever le niveau d'éducation dans le pays.

La feuille de route correspondante pour la période 2022-2026 couvre trois domaines d'intérêt et énumère 12 engagements spécifiques. Elle vise à améliorer la gouvernance, à renforcer le niveau d'engagement des différentes parties prenantes dans le processus de réforme et à repenser le financement du secteur.

Dans le cadre de la feuille de route 2022-2026, le projet «Écoles pionnières» a été lancé au cours de cette année scolaire 2023-2024. Ce projet vise à jeter les fondations de l'école publique du futur, fondée par une approche participative répondant aux attentes des élèves, de leurs parents et des enseignants, poursuit la même source.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, 2022 a également vu le début de la mise en œuvre du «Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (Pacte ESRI 2030)».

Dépenses consacrées à l'éducation

Les dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB n'ont cessé d'augmenter entre 2015 et 2020, passant de 5,1 % à 6,3 %. Par contre, en 2021, les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB ont baissé pour atteindre 5,6% et connaissent de nouveau, en 2022, une légère reprise de 0,2%.

La même tendance peut être observée dans les dépenses publiques consacrées à l'éducation, où il y a eu une chute en 2021 (de 24,2% en 2020 à 23,8% en 2021) et une petite reprise en 2022, où 23,9% des dépenses publiques ont été consacrées à l'éducation.

Accès, participation et décrochage scolaire

Depuis 2018, le Maroc met en œuvre un programme à grande échelle visant à élargir l'accès à une éducation préscolaire de qualité. En quelques années à peine, le pays a considérablement augmenté le taux de scolarisation préscolaire, qui est passé de 50,89% en 2018 à 59,87% en 2021. Au cours de cette période, 13 594 nouvelles classes préscolaires ont été créées dans tout le pays (UNESCO, 2022).

Les taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire continuent à augmenter depuis 2019, avec des taux de 89,2% en 2019 et 97,6% en 2023 pour le niveau 2 de la CITE. En ce qui concerne le niveau 3 de la cite, le taux d'inscription a augmenté de 71,5% en 2019 à 78,9% en 2023.

Selon les chiffres du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, le système universitaire a connu une évolution à la hausse de l'effectif des inscrits durant une courte période; ainsi, le nombre de nouveaux inscrits en première année (première année après le baccalauréat) est passé de 213 449 en 2015-2016 à 297 887 en 2023-24, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 4,3% (ENSUP, 2023).

Le phénomène de décrochage scolaire reste un problème au Maroc, mais on peut constater une amélioration. Selon les statistiques de l'éducation du ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, le taux d'abandon scolaire a diminué de 12%, passant de 334 664 au cours de l'année scolaire 2021-2022 à 294 458 au cours de l'année scolaire 2022/2023, dont 45,5% en milieu rural. La plupart des élèves qui abandonnent l'école sont âgés de plus de 16 ans. Le taux moyen d'abandon a baissé en passant de 5% en 2021-2022 à 4,4% en 2022-2023. Une série de mesures visant à lutter contre le décrochage scolaire sont mises en place par le ministère, dont la promotion du système d'orientation scolaire et professionnelle, le rattrapage via les écoles de la deuxième chance, ainsi que le renforcement des prestations d'aide sociale telles que les allocations familiales sous conditions, du transport scolaire et des internats.

Résultats PISA

L'enquête PISA donne un aperçu de la manière dont les systèmes éducatifs préparent les élèves aux défis de la vie réelle et à la réussite future. Les résultats de l'enquête PISA 2018 menée au Maroc indiquent qu'en lecture, les jeunes de 15 ans au Maroc obtiennent un score de 359 points, contre 487 points en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les jeunes de 15 ans obtiennent en moyenne 368 points en mathématiques, contre 489 points dans les pays de l'OCDE. Les résultats moyens en sciences ont été de 377 points, contre une moyenne de 489 points dans les pays de l'OCDE. L'écart moyen entre les étudiants favorisés et les étudiants défavorisés en lecture est de 51 points, contre 89 points en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cependant, 13% des étudiants défavorisés sont résilients sur le plan scolaire, alors que la moyenne de l'OCDE est de 11% (OCDE, 2018).

Le Maroc a participé à l'enquête PISA 2022 et les résultats du pays ont été publiés le 5 décembre 2023. En mathématiques, les résultats sont assez similaires à ceux de 2018 alors qu'en lecture et en sciences, ils sont inférieurs à ceux de 2018. On observe une évolution positive en ce qui concerne l'accès des populations précédemment marginalisées à l'enseignement secondaire. Cela laisse à supposer que le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire a augmenté et pourrait expliquer les chiffres indiquant des résultats en baisse en lecture et en sciences, du fait de l'intégration des jeunes de 15 ans issus de populations marginalisées, alors que les résultats observés pour les élèves les plus favorisés sont restés stables.

En 2022, les filles ont surpassé les garçons de 4 points en mathématiques et de 22 points en lecture. La part des élèves peu performants est similaire chez les garçons (81 %) et les filles (82 %) en mathématiques; en lecture, cependant, la part est plus importante chez les garçons (78 % des filles et 84 % des garçons ont obtenu des résultats inférieurs au niveau 2 en lecture).

Jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET)

En 2022, les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi montrent que les jeunes NEETS âgés de 15 à 24 ans représentent 1,5 million de jeunes au Maroc, soit 25,2% (30,5% résident en milieu rural et 21,6% en milieu urbain). Sachant que les femmes représentent près de 72,8% des NEETS (ONMT, 2023). On peut également noter que le taux des NEETS n'a pas beaucoup évolué ces dernières années.

Les différentes analyses développées sur le problème des NEETS témoignent du faible niveau de qualification et de participation des jeunes et des femmes à la vie active en milieu rural ainsi que de la vulnérabilité au travail et de la faible qualité des emplois occupés par ces jeunes ruraux, particulièrement les femmes. La précarité dans l'emploi des jeunes ruraux constitue une forme de dysfonctionnement du marché du travail. Malgré les efforts réalisés au cours des dernières années, il est nécessaire de mettre en place des interventions ciblées pour aider les jeunes ruraux, notamment les NEETS ayant accumulé des déficits en termes d'éducation et de formation et de «soft skills», afin d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur transition vers la vie active. Ceci devrait se faire de manière différenciée pour tenir compte des spécificités des zones rurales, les besoins en compétences au niveau local et le profilage de la population des jeunes chômeurs ruraux. La formation non formelle telle qu'organisée par les entreprises, les organisations civiques et les coopératives ayant des liens avec les communautés locales jouent un rôle important dans la prestation de la formation (PCNS, 2022).

2.2 EFP initial et éducation et formation des adultes

Cadre stratégique et juridique de l'EFP initial et de l'éducation et de la formation des adultes

La stratégie nationale de la formation professionnelle 2021 rassemble tous les partenaires autour d'une vision commune et moderne du développement des compétences, axée sur l'employabilité, une gouvernance plus efficace et l'utilisation des ressources. La stratégie de la formation professionnelle a été complétée par la feuille de route consacrée à l'amélioration de l'EFP.

Dans la continuité de ces réformes, la Loi-Cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique et la feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, adoptées en 2019, ont permis d'apporter une vision plus large et innovante, favorisant in fine l'amélioration de la qualité du processus de qualification et de développement des compétences, la mise en place d'un système souple et réactif et l'ouverture du dispositif sur de nouvelles filières.

Il existe au Maroc deux types de formation:

- La formation initiale, qui est destinée aux jeunes âgés d'au moins 15 ans qui répondent aux conditions requises (niveau scolaire et âge) pour accéder au système de formation professionnelle. Elle se déroule en centre de formation et/ou en entreprises en fonction des niveaux et des modalités de formation.
- La formation continue (ou formation en cours d'emploi), qui s'adresse aux individus en emploi (en général salarié), sur le temps de travail, ou en recherche d'emploi. Elle peut être dispensée au sein même de l'entreprise ou dans des centres de formation. Elle permet d'acquérir des compétences utiles à l'entreprise.

En plus de ces deux types de formation, un programme de formation qualifiante de courte durée s'adresse aux jeunes en difficulté d'insertion et vise à adapter leur profil aux besoins du marché de l'emploi pour faciliter leur insertion dans la vie active. La formation qualifiante est particulièrement utile dans les secteurs d'activité comme l'automobile, l'aéronautique, l'hôtellerie et le tourisme, le transport logistique, les bâtiments et les travaux publics, les TIC, l'e-commerce, l'intelligence artificielle, la gestion et le commerce, le textile et l'habillement.

Selon le rapport d'activité 2023 du Département de la Formation Professionnelle (DFP), les défis auxquels la formation professionnelle est confrontée sont liés à 1) la mise à niveau des besoins de l'économie en rapport avec les évolutions des nouvelles technologies et des structures d'entreprises 2) la qualité des approches pédagogiques, notamment l'approche par compétences, la formation des formateurs, dans la gouvernance des établissements et dans l'amélioration de leur rendement interne et externe et 3) l'intégration sociale et professionnelle afin de favoriser l'intégration et la réintégration des populations marginalisées (DFP, 2023).

Afin de répondre à ces défis, différentes initiatives ont été lancées à travers le développement de l'offre de formation avec l'ouverture des nouvelles filières et les études de planification pour répondre de manière efficace et actualisée aux besoins en main-d'œuvre qualifiée. Une réflexion stratégique est actuellement en cours sur la mise en place d'un observatoire d'appariement entre les besoins du marché de travail et l'offre de formation professionnelle au sein du DFP.

Cet alignement des compétences avec les besoins réels du marché du travail nécessitant une meilleure collaboration entre les entreprises et les centres de formation. Les partenariats public-privé devront être renforcés, par exemple en élargissant le modèle des Instituts à Gestion Déléguée «IGD» à d'autres secteurs à forte valeur ajoutée.

Afin de favoriser l'employabilité des jeunes à travers de formations adaptées, qui répondent aux besoins des secteurs économiques, le gouvernement a lancé en 2019 un nouveau programme avec le développement des «Cités des Métiers et des Compétences» (CMC), décentralisées et présentes dans chacune des 12 régions. Les Cités des Métiers et des Compétences (CMC) sont une nouvelle

génération d'établissements de formation professionnelle créés par l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). Ces cités sont animées dans le cadre de partenariats regroupant des entreprises locales et des organismes publics locaux ou régionaux. Les CMC offrent des espaces pédagogiques modernes dotés d'espaces d'innovation comme des Fab-Lab, Digital Factory et Co-Working. Au moment de la rédaction du présent document, sept CMC ont été créés, quatre CMC sont en cours de construction, et les travaux devraient commencer pour une autre cité.

Gouvernance et modalités de financement de l'EFP

Depuis des années, la gouvernance et la coordination du système de la formation professionnelle constituent également un défi à cause de la fragmentation.

Aujourd'hui c'est le département de la formation professionnelle (DFP) au sein du ministère de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences (MIEPEEC) qui est responsable du dispositif de la formation professionnelle.

Le DFP joue deux rôles:

- Un rôle stratégique de régulation, de veille et d'orientation, garant de la cohérence de l'action des différentes parties prenantes et de la qualité des acteurs de la formation professionnelle;
- Un rôle opérationnel à travers des chantiers structurants, qui ont une valeur d'exemplarité sur l'ensemble du système de la formation professionnelle.

Le Maroc compte aujourd'hui plus de 2000 établissements de formation professionnelle avec une répartition inégale entre les secteurs public (avec 666 établissements) et privé (avec 1372 établissements).

L'offre de formation est diversifiée, avec 412 filières couvrant divers secteurs économiques. En 2022, plus de 500 000 stagiaires ont été accueillis, répartis entre le public et privé. Le taux d'insertion professionnelle est encourageant, avec 69,8% des lauréats de la promotion 2019 ayant intégré le marché de travail dans les 9 mois après l'obtention du diplôme (DFP, 2023).

La répartition des sources de financement de la formation professionnelle au Maroc est assez diversifiée:

- Taxe de la formation professionnelle (TFP): cette taxe est prélevée sur les entreprises, équivalant à 1,6 % de la masse salariale. Elle constitue la principale source de financement, contribuant à hauteur de 46 % des revenus de la formation professionnelle;
- Budget général de l'État (BGE): cette source inclut plusieurs composantes, telles que la contribution des départements formateurs, de l'ANAPEC (Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences) et du DFP. Elle représente 27,2 % du financement total;
- Financement par les ménages: les ménages contribuent au financement de la formation professionnelle dispensée par les établissements privés. Leur part s'élève à près de 23 % du financement total, bien que ces établissements représentent 18 % de l'offre de formation en termes d'effectifs;
- Bailleurs de fonds internationaux: des organismes tels que l'Union Européenne et la coopération allemande contribuent également au financement de la formation professionnelle au Maroc. Leur contribution, bien que variable d'une année à l'autre, est estimée en moyenne à environ 5 % des revenus totaux (DPF, 2023).

L'effort financier global du Maroc en matière de formation professionnelle, provenant de toutes ces sources, représente environ 0,48 % du PIB selon les données de 2016, bien en dessous de l'objectif fixé à 1%. Ceci souligne la nécessité de l'investissement dans le développement des compétences et de la main-d'œuvre.

Certifications, validation et reconnaissance des compétences

Le Cadre national des certifications (CNC) du Maroc est complet, couvre tous les types de qualifications en matière d'éducation et de formation, et est structuré en huit niveaux. Il comporte des éléments d'un système de certification moderne, y compris des approches axées sur les résultats, tandis que des mesures systématiques d'assurance de la qualité sont mises en place. La loi de 2019 sur l'éducation fait référence au CNC, qui est également inclus dans divers textes législatifs relatifs à l'éducation et à la formation.

Bien que les parties prenantes, les secteurs économiques et les prestataires de services éducatifs soient sensibilisés au CNC, celui-ci n'est pas encore totalement opérationnel. Pour ce faire, le CNC devrait être alimenté par des certifications relevant de la responsabilité de différentes institutions dans une base de données nationale des certifications, qui relierait toutes les certifications et les rendrait plus accessibles et compréhensibles.

Le comité du pilotage du CNC et le comité permanent du CNC ont été chargés respectivement de l'orientation stratégique et de la coordination de la mise en œuvre du CNC. La gestion quotidienne, la gouvernance et la coordination du système de certification devraient également être renforcées. Cela est d'autant plus important que les responsabilités en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et d'apprentissage des adultes sont réparties entre différents ministères. En conclusion, le CNC du Maroc se trouve toujours en phase d'adoption et n'a pas progressé vers la phase d'activation.

Dans l'objectif de consolider le droit des individus à l'apprentissage tout au long de la vie (ATLV), un dispositif de validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) est fonctionnel.

Le DFP du MIEPEEC a mis en place, en 2008, un dispositif de validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) au profit des salariés qui permet d'évaluer et de valider les résultats de l'expérience professionnelle acquise par un individu et d'obtenir un certificat professionnel reconnu au même titre que les certificats de la formation professionnelle. Plusieurs opérations de VAEP ont été réalisées dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du textile habillement, de l'industrie de transformation de la viande ainsi que les artisans adhérents aux chambres d'artisanat. En plus des accords de mise en œuvre de la VAEP dans le secteur de l'artisanat réalisés entre 2019 et 2023, quatre nouveaux accords de mise en œuvre des opérations de VAEP au profit des artisans ont été conclus en 2024 avec les chambres d'artisanat des régions de Marrakech Safi, Tanger Tétouan El Hoceima, l'Oriental et Souss Massa.

Qualité et assurance qualité

Tant les établissements d'enseignement supérieur que leurs programmes doivent obtenir une approbation officielle, bien que le processus diffère légèrement entre les établissements publics et privés. L'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ) est responsable du processus d'accréditation. L'ANEAQ évalue les demandes de création de nouvelles universités publiques et privées et d'autres établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les demandes d'accréditation de programmes académiques. Elle publie des rapports de synthèse, qui alimentent les délibérations sur l'accréditation de la Commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur (la CNCES), un organisme de régulation composé d'acteurs des secteurs public et privé. Sur la base de la recommandation du CNCES, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation publie les décisions finales d'accréditation et d'autorisation dans des notes ministérielles officielles.

L'ANEAQ évalue les programmes académiques sur la base de normes pédagogiques nationales établies pour les différents domaines et qualifications. Les programmes qui répondent à ces normes sont accrédités pour une durée de cinq ans (Sanga, 2022).

Néanmoins, la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques se détériore depuis des années et les établissements privés ne cessent d'accroître leur part de marché (Banque mondiale, 2022). La nouvelle stratégie prévoit diverses mesures pour remédier à cette inégalité. Par exemple, à partir de septembre 2022, les candidats aux postes d'enseignants dans les écoles primaires et secondaires

doivent posséder au moins une licence et suivre une formation de «spécialisation» d'un an. Cette mesure vise à garantir la qualité de la formation et l'engagement des enseignants.

Le DFP du MIEPEEC est seul chargé de l'assurance qualité du système de formation professionnelle, de la conception des mesures d'assurance qualité jusqu'à leur mise en œuvre, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées. La feuille de route pour l'éducation et la loi-cadre sur l'éducation prévoient la mise en place d'un système d'assurance qualité renforcé, avec des procédures qui seront définies dans la législation d'exécution en cours d'élaboration.

Le cycle d'assurance qualité du système de formation professionnelle est composé de quatre étapes suivantes:

1. une évaluation interne, nommée « Système National Intégré d'Auto-évaluation des Établissements de la Formation Professionnelle: SNIAEV » ;
2. une évaluation externe, réalisée par des auditeurs indépendants sur la base du référentiel d'évaluation externe ;
3. une labélisation nationale pour les établissements ayant démontré une maturité confirmée lors de l'évaluation externe ;
4. une certification internationale ISO 21001 : 2018 octroyée par des organismes accrédités.

Chaque phase constitue un tremplin pour la phase suivante. La reconnaissance de l'assurance qualité interne des établissements est progressive en fonction de la mise en œuvre des standards du référentiel de l'évaluation externe et des exigences de la norme ISO 21001 : 2018.

Le DFP a sollicité l'agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA Morocco) pour bénéficier d'un appui financier relatif à:

- la conception d'un système d'évaluation externe, basé sur le système national unifié d'auto-évaluation, et permettant l'amélioration continue de la qualité de la formation dispensée par les établissements de formation relevant des opérateurs publics et privés;
- l'élaboration d'un référentiel/d'une norme de qualité et d'une procédure de labellisation des établissements de formation;
- la proposition d'une assise réglementaire et juridique institutionnalisant l'évaluation et la labellisation et garantissant leur pérennité;
- la conception et la production d'une identité visuelle et d'un film institutionnel sur le système d'évaluation et d'assurance qualité de la formation professionnelle (DFP, 2023).

Modalités de formation en milieu professionnel

L'EFPP propose trois modalités de formation - la formation résidentielle, la formation par apprentissage et la formation alternée:

- **La formation résidentielle** est dispensée dans des institutions publiques et dans des institutions privées et comprend une période de stage dans le cadre de la formation. La période de stage se déroulant dans l'année dure d'un à deux mois. Il s'agit du principal mode de formation par rapport au nombre total de stagiaires inscrits.
- **La formation par apprentissage** est un programme de formation fondé sur l'apprentissage dans le cadre duquel les étudiants/stagiaires passent généralement 80% de leur temps de formation en entreprise ou en stage professionnel (formation pratique). Le reste du temps est consacré à la formation dans un centre de formation professionnelle, où les étudiants apprennent la théorie et les concepts nécessaires à leur apprentissage.
- **La formation alternée** consiste à passer 50% du temps de formation dans une entreprise et au moins un tiers du temps de formation dans un établissement de formation professionnelle.

L'adoption de lois et la mise en place de cadres administratifs appropriés permettent de créer les dispositifs de gouvernance nécessaires, aux niveaux national, régional et local, pour optimiser les expériences de formation par le travail et pérenniser leurs atouts. Ces cadres démontrent également le leadership du gouvernement et peuvent prévoir des mécanismes permettant de mobiliser les partenaires sociaux, les employeurs, ainsi que les étudiants et leurs parents. Ils peuvent également être utilisés pour instaurer et développer des relations de travail permettant aux établissements de formation professionnelle d'engager un dialogue avec la communauté locale (par exemple via des comités consultatifs), mais aussi de proposer des dispositifs d'enseignement et de formation techniques et professionnels pertinent, notamment des mécanismes de formation par le travail à la fois accessibles et productifs (UNESCO, 2021).

Toutefois, malgré ces efforts institutionnels indéniables, le nombre d'étudiants choisissant la voie de l'apprentissage demeure faible dans la pratique. Ainsi, sur les 377 873 stagiaires (établissements publics et privés) en 2023, seuls 23 927 ont effectué la formation par apprentissage (15,79 %). Ainsi au niveau des lauréats, sur les 146 861 lauréats (établissements publics et privés), seuls 21 458 lauréats (6,8%) ont effectué la formation par apprentissage (DFP, 2023).

Le Maroc investit peu dans la formation par le travail comparé à la moyenne de l'OCDE. De plus, la formation par le travail au Maroc recouvre à la fois les formations en milieu professionnel et les formations en alternance, et chaque parcours est régi par une loi et un ensemble de règlements différents (loi 12.00 et loi 36.90, respectivement). Ce paysage fragmenté constitue un obstacle à l'harmonisation et aux efforts de réforme à grande échelle. En outre, la formation par le travail est financée principalement par l'État, tandis que les formations en alternance dépendent essentiellement des prélèvements fiscaux (1,6% des salaires totaux). Dans les deux cas, l'OFPPT gère les fonds et la mise en œuvre, ce qui soulève des questions de transparence et de coordination.

Éducation et compétences numériques

Au début de l'année 2022, le taux de pénétration de l'internet au Maroc s'élevait à 84,1% de la population totale. En d'autres termes, ces chiffres relatifs aux utilisateurs révèlent que 5,96 millions de personnes au Maroc n'utilisaient pas l'internet au début de l'année 2022, ce qui signifie que 15,9% de la population étaient hors ligne.

Une nouvelle stratégie de transition numérique appelée «Maroc Digital» 2030 a été élaborée en 2023 et fait actuellement l'objet d'un processus d'adoption. Cette stratégie a pour objectif de faire de la technologie numérique un levier pour le développement socio-économique du royaume, et ainsi répondre aux besoins des citoyens. Elle porte sur plusieurs domaines, parmi lesquels l'administration numérique, la gouvernance, le cadre juridique, les données, la gestion du changement, les compétences et les infrastructures numériques. Elle vise notamment à réaliser l'inclusion numérique d'une grande partie de la société.

Le niveau de compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) est faible au Maroc. Les chiffres soulignent des disparités significatives dans les compétences numériques. Les compétences les plus répandues incluent le copier-coller pour dupliquer ou déplacer des informations dans un document (56,53%), envoyer des courriers électroniques avec des fichiers joints (41,53%), et trouver, télécharger, installer et configurer des logiciels (40,30%). Cependant, des compétences cruciales telles que l'écriture de programmes informatiques (10,06%) et la vérification de la fiabilité des informations en ligne (19,24%) présentent des taux plus faibles. Ceci met en évidence la nécessité d'investir dans des programmes de formation ciblés pour stimuler l'adoption et l'adaptation aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle (IA) au Maroc (PCNS, 2024a).

Parmi les interventions notables figure celle de l'ANAPEC (l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences), qui a développé une stratégie numérique fondée sur les outils web, téléphoniques et numériques, afin d'améliorer la qualité des services et le nombre de jeunes utilisateurs. En outre, le réseau MARWAN (Réseau National d'Enseignement et de Recherche) cherche à interconnecter l'ensemble des universités et des établissements d'enseignement marocains. Ce projet est axé sur l'éducation, la formation et la recherche. La dernière version du

réseau permet aux universités d'accéder à l'internet à haut débit (entre 2 et 100 Mbps) grâce à sa connexion au réseau «GEANT», réservé au trafic universitaire.

Statistiques sur l'éducation et la formation

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) est l'office national des statistiques. Son site web fournit des données sur la plupart des dimensions de la situation sociale, du travail, de l'éducation et de la santé de la population. On pourra citer, parmi les autres sources nationales fiables, le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), ainsi que des sources internationales telles que l'UNESCO et la Banque mondiale.

L'Observatoire National du Marché du Travail (ONMT), à son initiative ou en collaboration avec des partenaires, réalise des études prospectives sur le marché du travail qui ont pour objectif d'analyser l'évolution des emplois, des métiers et des compétences en vue des multiples enjeux économiques, technologiques, démographiques et sociétales. L'objectif ultime est d'identifier les besoins en emplois et en compétences de l'économie nationale et, partant, d'élaborer des recommandations pour permettre au secteur de la formation de faire évoluer son offre, initiale et continue, afin de répondre efficacement à ces besoins.

3. MARCHÉ DU TRAVAIL ET EMPLOI

3.1 Tendances et défis

Caractéristiques du marché du travail

Bien que le revenu des salariés ait doublé entre 2000 et 2018, la création de nouveaux emplois n'a pas suivi et l'inactivité demeure un obstacle à la prospérité de la société. Le marché du travail marocain est confronté à trois défis majeurs: le manque d'inclusion (les femmes et les jeunes sont moins intégrés sur le marché du travail que les hommes adultes), la faible croissance de l'emploi et la prédominance des emplois de qualité médiocre et à faible qualification. Malgré la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques en matière d'emploi, la croissance économique ne s'est pas traduite par la création d'emplois décents. Selon la Banque mondiale, seuls 129 000 emplois sont créés chaque année, alors que la population en âge de travailler augmente de 300 000 personnes par an (Díaz-Cassou et al., 2021). Par ailleurs, l'incidence de l'emploi vulnérable reste élevée, avec un taux de 42,5 % en 2022, bien que celui-ci ait diminué par rapport à 2020 où il était de 44,6 %. Cela souligne la persistance des conditions de travail précaires, malgré les efforts pour améliorer la situation sur le marché du travail.

Le marché du travail marocain est aujourd'hui confronté à des enjeux complexes et interconnectés, avec, en tête de ces enjeux, la mise en relation de l'offre et de la demande de travail tout en assurant une adéquation entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins des employeurs. Cela se traduit via la forte demande sociale d'emploi décent dans le contexte d'une transition démographique avancée, accompagnée d'une urbanisation accrue, et d'une hausse des besoins en termes d'accès aux services sociaux de base (PCNS, 2024b). Des mesures efficaces sont nécessaires pour stimuler la création d'emplois de meilleure qualité et renforcer la protection sociale des travailleurs au Maroc.

De plus, le marché du travail au Maroc est également exposé à un déclin de la participation, avec des taux d'activité considérablement faibles chez les jeunes et les femmes. Le taux d'activité (des personnes âgées de 15 ans et plus) est de 19% chez les femmes et 69% chez les hommes en 2023. Le déclin de participation est dû surtout au déclin de participation des femmes: le taux d'activité a oscillé entre 69% et 71,5% depuis 2015 pour les hommes, tandis qu'il a diminué de 24,8% à 19% pour les femmes en 2023.

Ceci montre la problématique de l'autonomisation économique des femmes, avec un écart de participation entre les sexes parmi les plus élevés au niveau mondial. Le Nouveau Modèle de Développement place le renforcement de l'inclusion économique des femmes au cœur de ses choix stratégiques et vise à accroître leur taux d'activité à 45 % à l'horizon 2035, contre 22 % en 2021. Combler l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes pourrait ainsi induire une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de 39.5% (OCDE, 2024).

En 2022, les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi montrent que le total de la population en âge d'activité (15 ans et plus) est de l'ordre de 27,5 millions d'individus dont 12,19 millions d'actifs (10,74 millions occupés et 1,44 million de chômeurs). La population active a diminué de 0,72% par rapport à 2021, cette diminution a touché surtout la zone rurale (-3,6%), contrairement à la population active urbaine, qui a significativement augmenté (de 1,1%). Quant à la population inactive, elle est de l'ordre de 15,3 millions d'individus; près des trois quarts de ces inactifs (73,1%) sont des femmes, 68,8% résident en milieu urbain, plus de la moitié (51,1%) n'ont aucun diplôme et 44,9% sont âgés de 15 à 34 ans (ONMT, 2023).

En 2023, le taux de chômage a atteint 13% est montre une augmentation de 1,2 point par rapport à 2022 (11,8%). L'analyse du taux de chômage selon les variables qualitatives (genre, groupe d'âge, diplômé ou non diplômé, région) montre que le taux de chômage masque de grandes disparités. Le taux de chômage reste plus élevé chez les femmes (18,3% en 2023) par rapport aux hommes (11,5% en 2023). Le taux de chômage chez des jeunes (de 15-24 ans) est particulièrement préoccupant,

atteignant 35,8% au total, 32% pour les jeunes hommes et 47,5 % pour les jeunes femmes (chiffres du HCP).

Le chômage présente une irrégularité préoccupante en défaveur des populations diplômées, illustrant un phénomène d'inadéquation entre les qualifications des travailleurs et les exigences du marché. Le taux de chômage des personnes hautement qualifiées (niveau supérieur) est de 25,9% contre 15,8 % pour les personnes moyennement qualifiées et 4.9 % pour les personnes non qualifiées. De plus, il reste de fortes inégalités entre le taux de chômage en milieu urbain (16,8%) et en milieu rural (6,3%) (PCNS, 2024b).

Statistiques sur le marché du travail et l'emploi

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) est le principal producteur d'informations statistiques, démographiques, économiques et sociales. Le site web du HCP est très complet, avec des publications thématiques, des rapports d'enquêtes et des bases de données.

L'Observatoire National du Marché du Travail (ONMT) est aujourd'hui pleinement opérationnel, avec une équipe pluridisciplinaire de 25 personnes, un budget dédié et des locaux en propre. La création de l'Observatoire participe de la construction progressive d'un système d'observation du marché du travail, doté d'un réseau d'observatoires aux niveaux central, sectoriel et régional. L'Observatoire publie régulièrement des rapports sur le marché du travail, des lettres d'information thématiques mensuelles, des bulletins ainsi que des documents techniques. Le contenu en ligne n'a cessé d'augmenter et la plateforme est désormais une source importante de données et d'analyses sur l'emploi.

Le Maroc pourrait bénéficier d'un système intégré permettant de relier les informations sur les offres d'emploi, les besoins en compétences, les possibilités de formation ainsi que les tendances du marché du travail. Une tentative a été réalisée avec la création de la plateforme numérique MARSSAD, dans le cadre d'un projet mené par l'ONMT et l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), en coopération avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) et en partenariat avec le Consortium autour de l'Université Mohammed VI Polytechnique. Malheureusement, la plateforme n'est pas encore opérationnelle.

En principe les «GIAC», les Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil, qui ont été créés par les Fédérations Professionnelles, sont chargés d'analyser les besoins en compétences futurs dans les différents secteurs. Désormais, il semble qu'il manque, au niveau national, un système permettant l'anticipation des besoins futurs en compétences dans les différents secteurs économiques prioritaires. Souvent, ce sont les institutions internationales, telles que l'OIT, l'ETF et la BERD, qui réalisent des analyses relatives à l'anticipation des besoins en compétences dans différents secteurs (textile, automobile, agroalimentaire, etc.).

3.2 Politique de l'emploi et cadre institutionnel

Stratégie et cadre juridique dans le domaine de la politique de l'emploi

La Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) vise à créer au moins 200 000 emplois par an entre 2015 et 2025. Elle a été élaborée par le MIEPEEC et a été adoptée par le gouvernement en 2015. La SNE a pour but de promouvoir une croissance économique riche en emplois et de combler l'ensemble des déficits du marché du travail y compris le chômage, le sous-emploi, l'informalité, l'inactivité et le découragement, en prenant compte des catégories de populations à fort risque d'exclusion (jeunes, femmes, travailleurs informels et ruraux, et les personnes non ou faiblement qualifiées).

La Stratégie Nationale pour l'Emploi 2015-2025 a été revue en 2021 et comprend désormais un programme gouvernemental ainsi qu'un plan d'action national, qui s'étendront jusqu'en 2026. La version actuelle propose de réaliser des progrès dans les domaines du développement du capital humain (en renforçant notamment la formation par le travail et les compétences linguistiques), de la

gouvernance du marché du travail, de la création d'emplois et de l'amélioration des programmes d'activation.

En 2022 a eu lieu une évaluation à mi-parcours de la SNE. Cette évaluation montre que la stratégie, et le Plan National de Promotion de l'Emploi (PNPE) visant à l'opérationnaliser, n'ont pas réussi à changer la dynamique du marché du travail. Pendant la période de mise en œuvre de la stratégie, la croissance économique a continué à être portée par l'accumulation de capital et la croissance de la productivité du travail, tandis que la demande de main d'œuvre reste presque constante et que les indicateurs de l'emploi se détériorent. Le rapport d'évaluation recommande que la nouvelle stratégie de l'emploi au Maroc soit ancrée dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD) et soit calée sur les objectifs centraux retenus par le NMD: porter le taux d'activité des femmes à 45%; assurer un taux de croissance du produit brut par habitant voisin de 5% à l'horizon 2035; et augmenter l'indice de capital humain de 50% (OIT, 2022).

Initiatives pour stimuler l'emploi

Au cours des dernières années, un nombre considérable d'initiatives ont été lancées pour répondre à des défis majeurs: un chômage persistant, une inadéquation entre les compétences et les besoins du marché, et une faible participation des jeunes et des femmes au marché du travail marocain. L'État a mis en place des Politiques Actives du Marché du Travail (PAMT) à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC).

Les programmes phares de l'ANAPEC sont les suivants:

- le programme Taehil: vise à accroître l'employabilité par la formation;
- le programme Idmaj: soutient (depuis 2006) la transition des jeunes de l'école vers l'emploi grâce à des stages en entreprise;
- le programme Tahfiz: vise à promouvoir l'emploi grâce à des incitations aux entreprises et aux associations nouvellement créées.
- les programmes «Auto-emploi» et «Forsa»: pour encourager le travail indépendant et promouvoir l'entrepreneuriat.

Le Policy Center for the New South (PCNS), a publié en 2024, avec le soutien de la Banque Mondiale, un rapport sur les politiques actives du marché de travail au Maroc, avec une analyse de l'efficacité des programmes phares de l'ANAPEC. Cette évaluation a mis en évidence des résultats positifs en termes de création d'emplois et d'amélioration de l'employabilité. Cependant, il est crucial de continuer à renforcer l'efficacité de ces programmes en tenant compte de la segmentation du marché du travail, de l'hétérogénéité des bénéficiaires et des spécificités des secteurs économiques.

Selon ce rapport, les recommandations pour améliorer l'efficacité des PAMT sont les suivantes:

- élargir le cible des programmes: inclure les jeunes en rupture de scolarité, les jeunes diplômés des petites villes, les chômeurs de longue durée, et les personnes en situation de handicap;
- améliorer le ciblage: adapter les programmes aux besoins spécifiques de chaque groupe de bénéficiaires;
- renforcer l'accompagnement: offrir un accompagnement personnalisé et un suivi régulier;
- renforcer la coordination: améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les politiques d'emploi;
- adopter une approche territoriale: adapter les programmes aux locales et décentraliser les services;
- intégrer les nouvelles technologies: utiliser les technologies pour faciliter l'accès à la formation, à l'information, et aux services d'emploi (PCNS, 2024b).

Afin d'améliorer l'adéquation des compétences sur le marché de travail, le MIEPEEC est en train de mettre en place un « passeport de compétences » pour aider les jeunes diplômés à acquérir les compétences dont ils ont besoin et ainsi accélérer leur transition vers le monde du travail. Il prévoit également l'application d'un certain nombre de méthodes de formation par le travail, afin de garantir que tous les segments de la population puissent avoir accès à ce type de formation, en particulier les NEET. Ce sont là autant de méthodes qui viennent s'ajouter aux investissements visant à soutenir les compétences entrepreneuriales et à aider les start-ups. Le ministère prend également des mesures pour simplifier la résiliation des contrats de travail et étudie les changements à apporter à la législation afin que le Maroc puisse tirer parti des nouvelles formes de travail, par exemple le travail via une plateforme.

En ce qui concerne la coopération internationale, la plupart des programmes de soutien sont conçus et mis en œuvre en partenariat avec l'OFPPT (prestataire public d'EFPP) et l'ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Kristien Van den Eynde, Fondation européenne pour la formation, à l'adresse suivante: kristien.van-den-eynde@etf.europa.eu

ANNEXE STATISTIQUE – MAROC

L'annexe présente les données annuelles pour 2010, 2015, 2019, 2020, 2021 et 2022 ou pour la dernière année disponible.

	Indicateur	2015	2019	2020	2021	2022	2023	
1	Population totale (en milliers) ⁽¹⁾	34680,5	36304,4	36688,8	37076,6	37458,0	37840,0	
2	Taille relative de la population jeune (groupe d'âge des 15-24 ans et dénominateur 15-64 ans,%) ^{(1) c}	26,5	24,6	24,4	24,2	24,1	24,0	
3	Taux de croissance du PIB (%)	4,3	2,9	-7,2	8,0	1,3	3,2	
4	Valeur ajoutée brute par secteur(%)	Agriculture	11,8	10,8	10,7	12,0	10,3	12,0
		Industrie	25,6	25,2	26,0	25,8	25,5	23,8
		Services	52,2	53,5	53,2	51,9	54,5	53,9
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	5,1	5,0	6,3	5,6	5,8	D.M.	
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% des dépenses publiques totales)	22,2	21,5	24,2	23,8	23,9	D.M.	
7	Alphabétisation des adultes (%) ^C	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	77,3	D.M.	
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%) ^c	Faible ⁽²⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	81,8	D.M.
		Moyen ⁽³⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	11,7	D.M.
		Élevé ⁽⁴⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	6,5	D.M.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Secondaire inférieur	D.M.	89,2	90,8	91,1	95,5	97,6
		Secondaire supérieur	D.M.	71,5	74,3	74,2	77,2	78,9
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	D.M.	16,0	15,1	11,3	11,2	11,9	
12	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	s.o.	73,3 ⁽⁵⁾	s.o.	s.o.	81,1	s.o.
		Mathématiques	s.o.	75,6 ⁽⁵⁾	s.o.	s.o.	81,6	s.o.
		Sciences	s.o.	69,4 ⁽⁵⁾	s.o.	s.o.	75,5	s.o.
13	Total	47,4	45,8	44,8	45,3	44,3	43,6	

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Hommes	71,5	71,0	70,4	70,4	69,6	69,0
		Femmes	24,8	21,5	19,9	20,9	19,8	19,0
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ^c	Total	52,6	54,2	55,2	54,7	55,7	56,4
		Hommes	28,5	29,0	29,6	29,6	30,4	31,0
		Femmes	75,2	78,5	80,1	79,1	80,2	81,0
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Total	42,8	41,6	39,4	39,7	39,1	38,0
		Hommes	64,8	65,5	62,9	D.M.	62,4 ^c	D.M.
		Femmes	22,2	18,6	16,7	D.M.	16,4 ^c	D.M.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%) ^c	Faible ⁽²⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	38,1	D.M.
		Moyen ⁽³⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	39,7	D.M.
		Élevé ⁽⁴⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	50,5	D.M.
17	Emploi par secteur (%)	Agriculture	39,0	32,5	31,3	31,2	29,3	27,8
		Industrie	20,6	22,5	22,9	22,9	23,2	23,8
		Services	40,4	44,9	45,7	45,8	47,4	48,3
18	Incidence du travail indépendant (%) ^c		51,0	47,3	46,6	45,5	44,7	D.M.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%) ^c		48,8	44,9	44,6	43,3	42,5	D.M.
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%)	Total	9,7	9,2	11,9	12,3	11,8	13,0
		Hommes	9,4	7,8	10,7	10,9	10,3	11,5
		Femmes	10,5	13,5	16,2	16,8	17,2	18,3
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Faible ⁽⁶⁾	4,1	3,1	5,6	4,6	4,2	4,9
		Moyen ⁽⁷⁾	15,6	12,4	15,5	15,9	14,1	15,8
		Élevé ⁽⁸⁾	21,2	21,6	23,9	25,9	25,8	25,9
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%)	Total	20,8	24,9	31,2	31,8	32,7	35,8
		Hommes	20,6	22,0	28,0	28,4	28,7	32,0
		Femmes	21,4	33,4	41,2	41,9	44,4	47,5
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) ⁽¹⁾	Total	35,1	33,9	35,4	33,8	33,1	32,9
		Hommes	16,5	15,7	17,6	16,0	15,2	15,0
		Femmes	54,6	53,1	54,0	52,5	51,9	51,8
		Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
	Proportion de personnes âgées de 15 à 29 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%)	Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (% 15 ans et plus)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
25	Indice de développement humain		0,656	0,684	0,683	0,688	0,698	D.M.

Dernière mise à jour: 07/10/2024

Sources:

Indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7: Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement mondial

Indicateurs 10, 11: Institut de statistiques de l'UNESCO.

Indicateurs 13, 14, 15 (sauf 2022 pour Hommes, Femmes), 17, 18 (sauf 2021, 2022), 19 (sauf 2021, 2022), 20, 21, 22: Haut-Commissariat au Plan

Indicateur 12 – Résultats de l'évaluation PISA 2018 de l'OCDE (volume I), annexe B1; Résultats PISA 2022 de l'OCDE (Volume I)

Indicateur 25 – PNUD

Indicateur 23 Estimations modélisées de l'OIT

Indicateurs 8, 15 (2022 pour hommes et femmes), 16, 18 (2021, 2022), 19 (2021, 2022): ILOSTAT

Remarques:

(1) Estimation.

(2) Faible – Basique, moins que basique (ILOSTAT)

(3) Moyen – Intermédiaire (ILOSTAT)

(4) Élevé – Niveau supérieur (ILOSTAT)

(5) PISA: 2019 s'applique à 2018

(6) Faible – Sans diplôme

(7) Moyen – Niveau moyen

(8) Élevé – Niveau supérieur

Légende:

C = calculs de l'ETF

s.o. = sans objet

D.M. = données manquantes

Annexe: définitions des indicateurs

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels estimé dans un pays donné au 1er janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les pays peuvent déclarer les résidents légaux ou inscrits.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Il s'agit du ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler, généralement âgée de 15 à 64 ans (ou de 15 à 74 ans ou de 15 ans et plus).
3	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante. Les agrégats sont basés sur des dollars des États-Unis constants de 2010. Le PIB est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits, et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour l'amortissement des actifs fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et comprend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans effectuer de déductions pour la dépréciation de biens fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la CITI, révision 3 ou 4. L'industrie correspond aux catégories de tabulation C-F (révision 3) ou aux catégories de tabulation B-F (révision 4) de la classification internationale type, par industrie (CITI), et comprend les industries extractives (y compris la production de pétrole), l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau). Les services correspondent aux divisions 50 à 99 de la CITI et incluent la valeur ajoutée dans le commerce de gros et de détail (dont les hôtels et les restaurants), les transports et les services gouvernementaux, financiers, professionnels et personnels tels que l'éducation, les soins de santé et les services immobiliers. Sont également inclus les frais de service bancaire imputés, les droits à l'importation et toute anomalie statistique constatée par les compilateurs nationaux, ainsi que les anomalies résultant d'un rééchelonnement.
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.

	Description	Définition
7	Alphabétisation des adultes (%)	L'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une phrase courte et simple sur sa vie quotidienne. En général, l'alphabétisation englobe également le «numérisme», c'est-à-dire la capacité à effectuer des calculs arithmétiques simples.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge. Cet indicateur se mesure le plus souvent sur la base du programme éducatif le plus élevé achevé avec succès et généralement validé par une qualification reconnue. Les certifications intermédiaires reconnues sont classées à un niveau inférieur à celui du programme proprement dit.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-2 et 3C court de la CITE 1997 (c'est-à-dire les programmes d'une durée inférieure à deux ans) pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE 2011 pour les données à partir de 2014.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Cet indicateur couvre les inscriptions dans un niveau d'enseignement donné des enfants/jeunes appartenant au groupe d'âge officiel correspondant au niveau d'enseignement donné.
11	Part des élèves de l'EPF dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Le nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes de formation professionnelle à un niveau d'études donné (en l'occurrence, l'enseignement secondaire supérieur), exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans l'ensemble des programmes (professionnels et généraux) à ce niveau.
12	Mauvais résultats en lecture, maths et sciences – PISA (%)	Il s'agit de jeunes âgés de 15 ans dont les résultats sont inférieurs au niveau 2 sur l'échelle PISA de compétences en lecture, mathématiques et sciences.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Le taux d'activité d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population active par la population de ce groupe d'âge. La population active (également appelée «main-d'œuvre») est définie comme la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ^{(5) C}	Le taux d'inactivité/de non-intégration à la population active d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population inactive par la population de ce groupe d'âge. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, cela doit être précisé.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'études (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, ceci doit être précisé. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
17	Emploi par secteur (%)	Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches d'activité économique (c'est-à-dire

	Description	Définition
		agriculture/industrie/services) sur la base de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques (CITI). En Europe, la classification NACE est conforme à la CITI.
18	Incidence du travail indépendant (%)	L'incidence du travail indépendant est exprimée par les travailleurs indépendants (c'est-à-dire les employeurs + les travailleurs à leur propre compte + les travailleurs familiaux cotisants) en proportion du total des travailleurs salariés.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%)	L'incidence de l'emploi vulnérable est exprimée par les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux cotisants en pourcentage du nombre total de personnes employées.
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail (c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 24 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) (5) C	L'indicateur fournit des informations sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: premièrement, ils ne sont pas employés (c'est-à-dire sans emploi ou inactifs selon la définition de l'OIT), et deuxièmement, ils n'ont pas reçu d'éducation ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données sont exprimées en pourcentage de la population totale de la même tranche d'âge et du même sexe, de laquelle sont exclus les jeunes n'ayant pas répondu à la question sur leur participation à l'éducation et à la formation.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (% 15 ans et plus) (6)	Les participants à la formation tout au long de la vie désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question sur la participation à l'éducation et à la

	Description	Définition
		formation. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Si une période de référence différente est utilisée, ceci doit être précisé.
25	Indice de développement humain	L'indice est une mesure synthétique des résultats moyens dans les dimensions clés du développement humain: une vie longue et saine, le fait d'être bien informé et d'avoir un niveau de vie décent.

ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
ANEAQ	Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
ANLCA	Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CMC	Cités des métiers et des compétences
CNC	Cadre national des certifications
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CSEFRS	Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique
DFP	Département de la formation professionnelle
EFP	Enseignement et formation professionnels
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ESRI	Institut de recherche sur les systèmes environnementaux
ETF	Fondation européenne pour la formation
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HCP	Haut-Commissariat au plan
MCA	Fonds du Millénaire (<i>Millennium Challenge Account</i>)
MCC	Société du compte du millénaire (<i>Millennium Challenge Corporation</i>)
MIEPEEC	Ministère de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communautés européennes.
NEET	Les jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (<i>Young people not in Employment, Education or Training</i>)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFPPT	Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
OIT	Organisation internationale du travail
OMTPME	Observatoire marocain des toutes petites, petites et moyennes entreprises
ONG	Organisation non gouvernementale
ONMT	Office national marocain du tourisme
PAMT	Politiques Actives du Marché du Travail

PIAFE	Programme intégré d'appui à la formation et à l'éducation
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Petites et moyennes entreprises
PNEA	Programme national d'évaluation des acquis
PNPE	Plan national de promotion de l'emploi
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Partenariat public-privé
RAMED	Régime marocain d'assistance médicale aux familles les plus vulnérables
SNE	Stratégie nationale pour l'emploi
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPME	Très petites, petites et moyennes entreprises
UE	Union européenne
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

RÉFÉRENCES

Banque mondiale, *Doing Business 2020*, Washington DC, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2020>.

Banque mondiale, *The State of Global Learning Poverty: 2022 Update*, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/e52f55322528903b27f1b7e61238e416-0200022022/related/WBG-LearningLosses-flier-10-09-22-e-version.pdf>.

Banque mondiale, *Maroc Rapport de suivi de la situation économique: De la résilience à la prospérité partagée*, novembre 2023. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Maroc Rapport de suivi de la situation économique Automne 2023: De la résilience à la prospérité partagée \(worldbank.org\)](#).

Banque mondiale, *Rapport de suivi de la situation économique au Maroc: Libérer le potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance et la création d'emplois*, été 2024. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Mise à jour économique du Maroc – été 2024 : l'économie marocaine fait preuve de résilience mais le secteur privé est confronté à des défis](#).

CERED (Centre d'Études et de Recherches Démographiques), *Projection de la Population et des Ménages 2014-2050*, mai 2017.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique), *La Mise en œuvre de la Charte Nationale d'Éducation et de Formation 2000-2013: Acquis, déficits et défis*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/publications/charte-nationale-education-et-de-formation/?lang=fr>.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique), *Cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2018*, 2021a. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/publications/cadre-de-performance-regional-du-suivi-de-la-vision-strategique-2015-2018/?lang=fr>.

DFP (Département de la Formation Professionnelle), *Rapport d'Activité 2023 du département formation professionnelle*, 2023.

Diaz-Cassou, J., Iraqi, A., Deen, M., *Morocco Economic Monitor: From Relief to Recovery*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., 2021.

Engelhardt-Wölfler, H., Schulz, F. et Büyükeçeci, Z., *Demographic and Human Development in the Middle East and North Africa*, University of Bamberg Press, Bamberg, 2018.

ENSUP (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation), *Evolution des statistiques universitaires, 2026 – 2024*, 2023. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Evolution des statistiques universitaires 2016-2024.pdf](#).

ETF (European Training Foundation), *Fiche pays migration et compétences Maroc – Septembre 2021*, 2021a. Disponible à l'adresse suivante: https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf_fiche_pays_migration_et_competences_maroc_2021_fr_0.pdf.

ETF (European Training Foundation), *Les jeunes en transition au sud et à l'est de la Méditerranée – Identifier des profils et des caractéristiques pour exploiter le potentiel des jeunes*, 2021b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-03/youth_in_semed.pdf.

HCP (Haut-Commissariat au Plan), «Évolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix», 2021b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.hcp.ma/downloads/?tag=Derni%C3%A8res+parutions>.

HCP (Haut-Commissariat au Plan), *'Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023'*, 2023a. Disponible en ligne sur [Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023 \(hcp.ma\)](#).

HCP (Haut-Commissariat au Plan), *Les indicateurs sociaux du Maroc, édition 2023*, 2023b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Les Indicateurs sociaux du Maroc, Edition 2023](#).

Hekking, M., *Morocco Reaffirms Commitment to African Development, South-South Cooperation*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.moroccoworldnews.com/2020/02/294612/morocco-reaffirms-commitment-to-african-development-south-south-cooperation>.

MEFRA (ministère de l'économie des finances et de la réforme de l'administration), *Politique publique intégrée de protection sociale 2020-2030*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.unicef.org/morocco/media/2531/file/POLITIQUE%20PUBLIQUE%20INTEGREE%20DE%20PROTECTION%20SOCIALE%202020-2030.pdf>.

MSFFDS (ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social), *Enquête nationale sur le Handicap*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse suivante: Rech-Nat2-FBilan-fr.pdf (men.gov.ma).

MTIP (ministère du travail et de l'insertion professionnelle), *Bilan Social 2016*, 2017. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.travail.gov.ma/wp-content/uploads/2021/02/Bilan-social-2016.pdf>.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Maroc — Performance des étudiants (PISA 2018)*, 2018. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=MAR&treshold=5&topic=PI>.

OCDE/UE/ETF, *Moyen-Orient méditerranéen et Afrique du Nord 2018: évaluation intermédiaire des principales réformes en faveur des PME*, indice relatif à la politique concernant les PME, Éditions OCDE, Paris, 2018.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *l'autonomisation économique des femmes au Maroc, de l'engagement à la mise en œuvre*, Paris, 2024.

OIT (Organisation internationale du travail), *Mesures sociales clés pour faciliter l'intégration des entreprises informelles dans le secteur formel et renforcer le travail décent*, 2018b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Preamble Intro2](#).

OIT (Organisation internationale du travail), *Note de synthèse de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie nationale de l'emploi (SNE) du Maroc 2015-2025; perspectives pour une nouvelle politique de l'emploi*, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Note de synthèse de l'évaluation à mi-parcours de la SNE.pdf](#).

OMTPME (Observatoire Marocain de la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise), Rapport annuel, édition 2023. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Rapport-annuel-2021-2022-OMTPME.pdf](#).

ONDH (Observatoire National du Développement Humain), *Dynamiques des niveaux de vie et de la pauvreté au Maroc*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.ondh.ma/fr/publications/dynamiques-des-niveaux-de-vie-et-de-la-pauvrete-au-maroc-une-analyse-longitudinale>.

ONMT (Observatoire National du Marché du Travail), *Le marché du travail en 2022*, 2023. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Le Marché du travail en 2022](#).

PCNS (Policy Center for the New South), A. Ibourk et K. El Aynaoui, 2022, *Jeunes Neets et intermédiation sur le marché du travail en milieu rural*.

PCNS (Policy Center for the New South), A. Ibourk et T. Ghazi, *Naviguer dans l'ère de l'intelligence artificielle: perspectives pour la gouvernance du marché du travail marocain*, 2024a.

PCNS (Policy Center for the New South), A. Ibourk et T. Ghazi, *Politiques actives du marché du travail au Maroc: bilan des programmes phares, défis et pistes d'amélioration*, 2024b.

Rand Merchant Bank, *Where to invest in Africa in 2024*, 2024. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [RMB - The RMB Where to Invest in Africa 2024 report highlights Africa's top investment economies](#).

Sanga, O., «Education in Morocco» *WENR (World Education News and Reviews)*, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://wenr.wes.org/2022/10/education-in-morocco>.

UNDESA, *International Migration 2019*, 2019. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/InternationalMigration2019_Report.pdf.

UNESCO, *Morocco – country profile 2021*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://en.unesco.org/countries/morocco>.

UNESCO, Liste officielle des indicateurs de l'ODD 4, Institut des statistiques, mars 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://uis.unesco.org/en/news/education-data-release-sdg-4-and-other-relevant-policy-indicators>.